

tre, alors que leur ville venait d'être déclarée capitale de la seigneurie de Dombes, que les bourgeois de Trévoux obtinrent d'Anne de France l'autorisation de décorer leurs armes d'un chef de Bourbon; et que le premier usage qu'ils firent de cette concession fut de placer leur nouvel écu dans le vitrail principal de leur église à peine terminée, à moins qu'on ne préfère admettre que ce vitrail fut donné et placé là par leur souveraine elle-même, bienfaitrice à la fois de la ville et de l'église.

Sur la façade de l'église de Villefranche dont j'ai parié plusieurs fois, bijou architectural des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, merveilleusement restauré de nos jours (1), s'étalent, sculptée en dentelle de pierre, les emblèmes de la maison de Bourbon, les chardons de l'ordre de Notre-Dame, les chiffres de Pierre et d'Anne, le vieux cri « Espérance » qui vient d'être mis en si grand relief dans une séance récente de l'Académie française (2). Les armes de la ville, au chef de Bourbon, s'y voyaient aussi, comme à Trévoux, dans les vitraux et sur les portes principales où elles ont été rétablies; mais une différence se remarque entre les écussons des deux villes, quant à la pose des bâtons de gueules. A Villefranche, ils brochent chacun sur l'une des fleurs de lis; à Trévoux, ils les accompagnent. Quoi qu'il en soit, dans l'un comme dans l'autre écu, ces bâtons sont bien la brisure de Bourbon. Peut-être ai-je tort de dire ces bâtons, car les armes de Bourbon étaient brisées d'un seul bâton, et je ne sais s'il ne serait pas d'une exactitude plus grande de considérer que les trois bâtons des chefs des écus de Trévoux et de Villefranche, au lieu d'être trois pièces distinctes, ne sont que les morceaux ou fragments de la cotice de Bourbon qu'on aurait été obligé de couper en trois, la hauteur du chef qui n'est que du tiers de l'écu ne permettant pas de la reproduire d'une pièce. Les chefs devraient être dès lors blasonnés « d'azur à trois fleurs de lis d'or accompagnées chacune à sénestre (Trévoux),

(1) Par M. Desjardins, architecte à Lyon.

(2) Discours de réception du duc d'Aumale, séance du 5 avril.